

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Brou sur Chantereine étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM.Marie-Hélène GERVAIS - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Mornély LORRIER - Christian GERVAIS - Nathalie DESROUSSEAUX - Sylvère FOURNIVAL - José MARQUES DE MENDONCA - Karine FOURNIVAL - Xavier BROUSTET - Stéphanie GONCALVES - Boujemaa ZREOUIL - Nelly MAILLARD - Simone JAILLET - Claude MAILLARD - Agathe CHEVALLIER - Gilles MOREL - Patricia PETIT - Patrice PAGEOT - Nicole MARTIN - Stéphanie BARNIER - Patrick THERET./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : M.Frédéric GILLET à M.Antonio DE CARVALHO - Mme Isabelle MOUROT à M.Mornély LORRIER - Mme Isabelle DE CARVALHO à Mme Marie-Hélène GERVAIS - M.David CHEVALLIER à Mme Agathe CHEVALLIER - Mme Marie-Pierre GAILLOT à Mme Patricia PETIT./.

Absent : ./.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal A DESIGNÉ A L'UNANIMITE Madame Nathalie DESROUSSEAUX pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2016

Le Conseil Municipal A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 25 - ABSTENTIONS : 2 (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Stéphanie BARNIER et un pouvoir)) le compte rendu du Conseil Municipal du 16 février 2016.

3. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire A EXPOSE le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

- **DECISION N°AG/2016/002 :** Contrat de cession de droits d'exploitation avec l'Association Compagnie Sans Léopard, pour l'organisation d'une soirée cabaret organisée par la Commune le vendredi 05 février 2016.
- **DECISION N°AG/2016/003 :** Fixation des tarifs de la soirée cabaret « Le Cabaret du Poilu » le vendredi 05 février 2016.
- **DECISION N°AG/2016/004 :** Contrat d'entretien avec la Société Evolift Ascenseurs pour l'ascenseur d'accès à l'Hôtel de Ville.
- **DECISION N°AG/2016/005 :** Contrats d'abonnement d'entretien avec l'Entreprise Jean-Pierre BOIT - Service Entretien Gaz pour les chaudières du pavillon des services et de la salle Jean Baptiste Clément.
- **DECISION N°AG/2016/006 :** Contrat de suivi des progiciels CART@JOUR avec la Société BERGER LEVRAULT pour le service Etat-Civil (Cimetière).
- **DECISION N°AG/2016/007 :** Contrat de vente de fourniture de gaz avec la société ENGIE pour le logement communal, rue des Bleuets à Brou sur Chantereine.
- **DECISION N°AG/2016/008 :** Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2016.
- **DECISION N°AG/2016/009 :** Contrat de prestation avec l'Association des Bulles dans la Marne pour l'organisation d'une journée de dédicaces avec des auteurs-dessinateurs-illustrateurs de bandes dessinées, dans le cadre du Festival « Kidibulle », le dimanche 3 avril 2016.
- **DECISION N°AG/2016/010 :** Convention bilatérale de formation N°2016/I/09 avec le Centre d'Etudes et de Recherches pour la Petite Enfance (CERPE) pour l'organisation d'une journée annuelle pédagogique pour les assistantes maternelles de la Commune.
- **DECISION N°AG/2016/011 :** Marché de travaux d'aménagement intérieur d'un local d'activité, 34 avenue Victor Thiébaud à Brou sur Chantereine, passé selon la procédure adaptée (MAPA) et attribué à la société ALC Services.
- **DECISION N°AG/2016/012 :** Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association d'Animation Spectacles Vivants « Les Avengers de Paris », pour l'organisation d'un spectacle lors du Carnaval à Brou sur Chantereine, le samedi 19 mars 2016.
- **DECISION N°AG/2016/013 :** Contrat de vente avec Théâtre en Stock pour l'organisation de spectacles pour les écoles de la Commune dans le cadre du Festival de bandes dessinées « Kidibulle ».

4. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal a **DECIDE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 21 - CONTRE : 6** (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT, Patrice PAGEOT, Nicole MARTIN, Stéphanie BARNIER, Patrick THERET et un pouvoir)) de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015 et de leur affectation au budget primitif 2016.

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal a **ADOPTÉ A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 21 - CONTRE : 6** (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT, Patrice PAGEOT, Nicole MARTIN, Stéphanie BARNIER, Patrick THERET et un pouvoir)) le Budget Primitif pour l'année 2016, qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

6. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2016

CONFORMEMENT à l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus du Conseil Municipal ne prennent pas part au vote dès lors qu'ils sont membres d'une association bénéficiant du versement d'une subvention,

Le Conseil Municipal a **PROCEDE** au vote des subventions versées aux associations pour l'exercice 2016.

7. VOTE DES 3 TAXES POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil Municipal a **APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 21 - ABSTENTIONS : 6** (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT, Patrice PAGEOT, Nicole MARTIN, Stéphanie BARNIER, Patrick THERET et un pouvoir)) le taux des 3 taxes communales pour l'année 2016.

8. CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET LA VILLE DE BROU SUR CHANTEREINE RELATIVE A LA RESTAURATION SCOLAIRE DU COLLEGE DE BROU SUR CHANTEREINE.

Le Conseil Municipal a **L'UNANIMITE** :

- A **APPROUVE** la convention entre le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Brou sur Chantereine relative à la restauration scolaire du Collège de Brou sur Chantereine ;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

9. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 0-6 ANS ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE

Le Conseil Municipal a **L'UNANIMITE** :

- A **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement - Etablissement d'accueil de jeunes enfants 0-6 ans entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Brou sur Chantereine.
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

10. AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE SAGE MARNE CONFLUENCE ARRETE PAR LA CLE LE 18 DECEMBRE 2015

Le Conseil Municipal a **DONNE A L'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de SAGE Marne Confluence, arrêté le 18 décembre 2015 par la CLE.

11. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MARNE CONFLUENCE

Après appel à candidatures, le Conseil Municipal a **DESIGNE A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 21 - ABSTENTION : 1** (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patrick THERET) - **CONTRE : 5** (Groupe du Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT, Patrice PAGEOT, Nicole MARTIN, Stéphanie BARNIER, et un pouvoir)) Madame Karine FOURNIVAL, comme représentante de la Commune de Brou sur Chantereine au sein de la Commission Locale de l'Eau.

**12. ADHESION AU SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE DES COMMUNES DE
BEZONS ET SAINT-PRIX**

Le Conseil Municipal **SE PRONONCE A L'UNANIMITE POUR** l'adhésion des communes de Bezons et Saint-Prix au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.

13. QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 21h20.